



RAGONDIN

MYOCASTOR COYPUS

SIGNALEMENT

Que faire en cas d'observation ?

Vérifiez sa présence sur votre territoire :

[Geonature](#)

Signaler l'espèce :

[Geonature](#)



ESPÈCE À ÉLIMINER SYSTÉMATIQUEMENT → NON

Identification de l'espèce

Biologie de l'espèce :

- **Taille** : corps de 40 à 60 cm ; queue cylindrique peu poilue d'environ 40 cm
- **Pattes** : antérieures avec griffes et postérieures palmées, incisives oranges
- **Maturité sexuelle** : à 6 mois, 2-3 portées par an jusqu'à 6 jeunes, la première portée peut se reproduire dans l'année
- **Longévité** de 4 ans dans la nature
- **Herbivore**

Milieus

- Cours d'eau
- Marais
- Milieux aquatiques
- Bassins de décantation et stations d'épuration

Impacts économiques et environnementaux

- Déstabilisation des berges (chemins et routes adjacentes)
- Porteur de la leptospirose ou douve du foie (maladie bactérienne)
- Dégâts sur les cultures
- Destruction des habitats de type roselière
- Compétition avec les espèces natives (castor, etc.)



Vigilance

- Ne pas manipuler sans protection
- Ne pas capturer à mains nues (risque de transmission de leptospirose)
- Ne pas transporter



Stratégie de gestion

Mode de gestion	Stratégie 1	Stratégie 2
Intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des populations, mode de gestion par : <ul style="list-style-type: none"> • piégeage (cages) • pièges (agrément piégeur nécessaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tir (détenteur du droit de chasse et/ou être garde assermenté sur le secteur concerné) • Tir à l'arc
Calendrier	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D





RAGONDIN

MYOCASTOR COYPUS

RISQUES DE CONFUSIONS POSSIBLES



Ragondin
40 à 60 cm (sans la queue) 4 à 10 kg



Castor
espèce protégée : 1 à 1,2 m de long
20 à 25 kg



Rat musqué
24 à 30 cm (sans la queue)
0,6 à 2 kg

LE SAVIEZ-VOUS ?

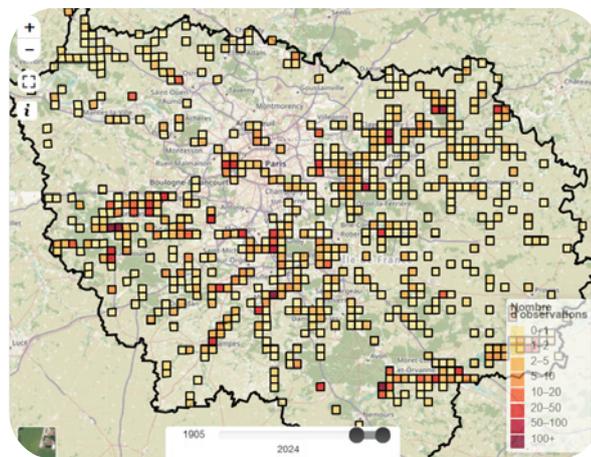


- **Origine géographique :**
Amérique du Sud
- **Mode d'introduction :**
Introduction en France au XIX^e siècle, industrie de la pelleterie
- **Anecdotes :**
Autre nom,
le *lièvre des marais*

Carte de répartition

Pour consulter la carte de répartition de l'espèce :
site : [Geonature](https://www.geonature.fr)

Informations complètes sur l'espèce :
site : inpn.mnhn.fr



Pour aller encore plus loin

Réglementation :

Espèce inscrite sur la liste de l'arrêté du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Cliquez sur legifrance.gouv.fr



Documentations et retours d'expériences :
speces-introduites.fr

